

LE CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Un accompagnement lors des **transitions professionnelles**



Evolutio



Avec l'appui d'un conseiller, vous évoluez au mieux au travers de vos transitions professionnelles

Organismes

- › **ALTITUDE** Hainaut, Namur, Brabant Wallon
- › **CESA** Charleroi et Bruxelles
- › **CIBC Nord-Pas-De-Calais** France, Hainaut
- › **CPSE** Liège
- › **MIRE** Ensemble de la Région Wallonne
- › **PSDD** Bruxelles, Charleroi, Luxembourg

L'accompagnement est entièrement gratuit. En contrepartie, il est demandé aux personnes inscrites de s'engager à suivre l'entièreté du parcours et de participer à l'évaluation du dispositif.



Conditions d'accès

1. Être âgé de **moins de 30 ans** au moment de l'introduction de la demande.
2. Avoir un **contrat** (de travail ou de stage) **d'au moins 3 mois** avec une institution relevant d'un des secteurs suivants :

SECTEURS APEF

- › Éducation et hébergement : FS ISAJH SCP 319.02
- › Milieux d'accueil d'enfants : FS MAE CP 332
- › Aide sociale et soins de santé : FS ASSS CP 332

SECTEURS FE.BI

- › Education et hébergement : FS 319 bico SCP 319.00
- › Hôpitaux privés : FS HP CP 330
- › Etablissements et services de santé : FS ESS CP 330
- › Maisons de repos : FS MR CP 330

- › Soit un **contrat de transition professionnelle** (Emploi-Jeune, PTP, contrat d'insertion, contrat d'impulsion, PFI/FPI, Stage First, Article 60...)
- › Soit un **contrat avec moins de 2 ans d'ancienneté**, pour un travailleur avec **maximum le CESS** et :
 - + soit à temps partiel
 - + soit avec un contrat à durée déterminée ou contrat de remplacement
- › Soit pour les secteurs APEF (CP 332 et SCP 319.02) : un **contrat en alternance** (CEFA)



Pourquoi réaliser un Conseil en évolution professionnelle ?

Faciliter l'intégration dans l'emploi

- › Apporter un **éclairage extérieur** par rapport aux questions que posent un nouvel/premier emploi
- › Appuyer les démarches visant à **mieux connaître/comprendre** les exigences et les opportunités de cet emploi
- › Soutenir l'élaboration d'un **projet d'évolution** dans cet emploi (dont un plan de formation)

Préparer la transition vers un autre emploi

- › Établir le **bilan de l'emploi en cours** (compétences acquises, satisfactions/insatisfactions...)
- › Déterminer des **priorités d'évolution** (métier & secteur) et les étapes (validation de compétences, formation, recherche d'emploi...)
- › Faciliter la **concrétisation du plan d'action**

Déroulement type d'un Conseil

1. Mise en route

Suite à l'acceptation de votre demande, **les possibilités et les limites** qu'offre le Conseil en évolution professionnelle vous sont précisées lors d'un **premier contact**.

Vous expliquez au conseiller **vos attentes** et établissez avec lui les sujets à aborder en priorité ainsi que le calendrier.

2. Accompagnement

Selon le rythme décidé d'un commun accord, vous avez des entretiens avec votre conseiller.

Les possibilités d'évolution professionnelle vous sont précisées sur base d'**informations objectives** (réglementation du secteur, accès à la formation, marché de l'emploi...).

3. Conclusion

Une dernière rencontre vous permet de **prendre du recul** par rapport au chemin parcouru.

Avec le conseiller, vous précisez le **plan d'évolution** envisagé et les étapes prévues.

Le conseiller vous remet un **document de synthèse** qui résume le cheminement parcouru.



Modalités



Le Conseil se met en place **à votre initiative** et s'adapte de manière souple à vos besoins, tant en ce qui concerne les sujets abordés, que le lieu et le rythme des activités de conseil.

Il peut ainsi se dérouler **à distance** (téléphone, mail...), en direct **dans les locaux de l'opérateur** ou **sur votre lieu de travail** (avec l'accord de l'employeur).

Avec votre accord et celui du conseiller, une **concertation** avec un tiers (supérieur hiérarchique, tuteur, référent formation...) peut être organisée durant le Conseil.

Plus d'informations

- + Formulaire de demande
- + Fiches de présentation des organismes

Disponibles sur www.evolutio-apef.be
ou sur www.fe-bi.org/fr/evolutio

Contact



- › Cellule EVOLUTIO
- › APEF asbl
- › Square Sainctelette, 13-15
1000 Bruxelles
- › evolutio@apef-febi.org
- › T 02 227 22 43

